

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de gendarmerie départementale
d'ABBEVILLE

ENQUÊTE DE FLAGRANCE

PROCÈS-VERBAL DE VOL

BTA ST VALERY SUR SOMME

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
00369	01210	2026	2605157483S

AUDITION DE VICTIME

Nmr pièce

N° feuillet
1 / 3

Analyse et références

NATINF

Fait **VOL**
Qualification **DELIT**
Du 15/10/2026 à 16:00 au 15/10/2026 à 16:20 Code Postal, Commune SAINT VALERY SUR SOMME 80230 (France) INSEE 80721 7151
Adresse de commission du fait ALLEE DES LILAS DE MER
Nature lieu PARKING
Prévu ART.311-1, ART.311-3 C.PENAL.
Réprimé ART.311-3, ART.311-3-1, ART.311-14, ART.131-30 AL.1 C.PENAL.

Saisine du service enquêteur

Affaire **Veronique LORAINÉ**

Le jeudi 15 octobre 2026 à 17 heures 20 minutes.

Nous soussigné Adjudante Coralie DERAM, Officier de Police Judiciaire en résidence à ST VALERY SUR SOMME 80230

Vu les articles 16 à 19 et 53 à 67 du Code de Procédure Pénale.

Vu les articles 10-2 à 10-6 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à ST VALERY SUR SOMME 80230, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITÉ DE LA PERSONNE VICTIME

Sexe	Nom	Prénom	Validité état-civil
F	LORAINÉ	Veronique	Identité déclarée
Situation de famille	Epouse		
Marié(e)	LEJEUNE		
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE
02/06/1955	AMIENS 80000	France	80021
Adresse	73 AVENUE VICTOR HUGO		
Commune résidence et Code Postal	CAYEUX SUR MER 80410	Pays	INSEE
		France	80182
N° de téléphone	N° tph portable	Profession	Nationalité
	06.76.72.68.02	RETRAITE	FRANÇAISE
Courriel	lejeune.veronique@outlook.fr	Fax	
Consentement Portalis	non		

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Information à l'intéressée :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.
- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.
- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

[Signature]



La personne n'est ni sous tutelle, ni sous curatelle ou protection de justice.

ÉVALUATION PERSONNALISÉE

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Adjudante Coralie DERAM, Officier de Police Judiciaire en résidence à ST VALERY SUR SOMME 80230, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre, à ce stade.

La personne entendue est informée qu'à tout moment de l'audition, une nouvelle évaluation et des mesures de protection pourront être décidées, à sa demande ou à notre initiative.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare en qualité de propriétaire

NATURE, DATE (OU PÉRIODE) ET LIEU DES FAITS

Période du 15/10/2026 à 16 heures 00 au 15/10/2026 à 16 heures 20. Lieu : Parking Lidl situé ALLEE DES LILAS DE MER à SAINT VALERY SUR SOMME 80230

CONSTATATIONS (RENSEIGNEMENTS UTILES, MANIÈRE D'OPÉRER)

-- Les auteurs au nombre de deux dérobent la carte bancaire de la victime qui se trouvait dans son sac à main, dans le porte carte qui lui était dans le portefeuille.
-- S'agit de deux personnes de sexe féminin, avec un accent de l'est selon la victime. L'une d'entre elle s'avance vers cette dernière afin de lui poser une question en étalant une carte de la ville sur le siège avant passager pendant que la seconde profite pour dérober la carte qui était dans le sac à main qui lui se trouvait au sol côté passager. Victime se rend compte du vol en regagnant son domicile. Entre temps, elle reçoit un sms de sa banque stipulant un retrait de 60€ puis deux fois 500€.

MESURES PRISES

Victime suppose que les auteurs ont repéré le code de sa carte bancaire lorsqu'elle a fait son code en caisse. D'après une des caissières, ces personnes auraient déjà dérobé des effets dans le magasin.

Description des personnes mises en cause:

Une femme d'environ 50 ans, la seconde d'environ 25-35 ans.

La plus âgée aux cheveux châtain attachés et la seconde cheveux mi long blond miel.

Elles étaient de taille moyenne, de corpulence mince

Parlaient moyennement le français. Accent des pays de l'est.

OBJETS VOLÉS

Catégorie : Moyen de paiement (Volé) Type de document : CARTE BANCAIRE Numéro de compte : IGNORE Banque : SOCIETE GENERALE Nom titulaire : LEJEUNE Prénom titulaire : Véronique
Description : CARTE GOLD -----

DÉGÂTS ET PRÉJUDICE

Préjudice: 1060€ (victime a fait opposition à sa carte bancaire)

Assurance (Compagnie, agence, siège, ...)

assurance non nécessaire

La personne entendue



L'Officier de Police Judiciaire



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (AUDITION)

Information à l'intéressée :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.

- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.

- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

Je déclare la réalité des faits énoncés ci-dessus et avoir pris connaissance de cette information. Je dépose plainte et j'ai reçu un récépissé de dépôt de plainte.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A ST VALERY SUR SOMME 80230, le 15 octobre 2026 à 17 heures 30 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire



RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PLAINTE

Date du dépôt de plainte 15/10/2026

Identité du plaignant

LORAINÉ Veronique

Références de la procédure 00369/01210/2026

Identifiant Justice 2605157483S

Unité du dépôt de plainte

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de gendarmerie départementale
d'ABBEVILLE

BTA ST VALERY SUR SOMME

Tél. :

Affaire suivie par (grade, prénom, nom)

Adjudante Coralie DERAM

Conservez précieusement cette lettre.

Elle constitue la preuve de votre
dépôt de plainte.

Elle vous sera utile dans vos démarches
auprès de votre employeur, de votre
compagnie d'assurance...

Objet de la plainte

Natif 7151 : VOL - Période du 15/10/2026 à 16:00 au 15/10/2026 à 16:20 - PARKING - SAINT
VALERY SUR SOMME 80230 (France) (Insee:80721)

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte pour le(s) fait(s) cité(s) ci-dessus. Cette plainte, après
enquête par l'unité compétente, va être transmise à M. le procureur de la République près le tribunal
judiciaire de **AMIENS 80000** qui décidera de la suite à lui donner et vous en tiendra informé(e).

Pour vous permettre de connaître vos droits et de mieux comprendre ce qui va se
passer, les informations utiles vous sont communiquées dans la partie « **Information sur la
procédure et sur vos droits** » de cet imprimé.

Vous pouvez aussi obtenir toutes les informations et toute l'aide nécessaire à l'exercice
de vos droits en vous adressant à :

Alde aux victimes

AYLF - Pole justice FRANCE Victimes 80 - Bureau d'aide aux victimes

14 Rue Robert de Luzarches

AMIENS 80000

Tél : 03.22.82.45.87

Permanence :

Ou à la permanence gratuite des avocats

Tél. :

Permanence :

L'enquête effectuée sur l'infraction dont vous avez été victime sera transmise au
procureur de la République qui peut donner différentes suites à la procédure.

Cette note est destinée à vous informer sur la teneur et les conditions d'exercice de
vos droits dont il vous est donné connaissance au verso.

Pour le procureur de la République

